

Une solution trouvée pour l'école des Haies

Charleroi Une classe sera installée à deux pas dans le local des scouts.

Après le refus du permis d'urbanisme pour son préfabriqué de l'école des Haies à Mont-sur-Marchienne, la Ville de Charleroi tient à faire part de ses réactions.

Au printemps, une ancienne construction qui abritait une seule classe (une quatrième primaire) avait dû être évacuée après l'apparition de fissures qui menaçaient la stabilité du bâtiment. Cette construction néoclassique datant du XIX^e siècle avait été démolie début juin pour des raisons de sécurité publique. La classe avait trouvé refuge dans la salle de gym de l'école.

Si l'installation d'une infrastructure provisoire est compromise à court terme, *"le collège communal n'a pas attendu la décision du fonctionnaire délé-*

gué du SPW pour organiser l'accueil des enfants", selon sa porte-parole, qui assure que *"la rentrée ne sera pas difficile"*.

Un local "parfaitement adapté"

Avant la fin de l'année scolaire en effet, des réunions se sont tenues avec les parents afin de leur proposer différentes solutions. Et celle qu'ils ont choisie sera mise en œuvre en septembre: il s'agit d'installer la classe d'une vingtaine d'élèves âgés de 9 à 11 ans à deux pas, dans un local occupé par les scouts. Selon la Ville, *"ce local dispose de toutes les commodités, il est parfaitement adapté"*.

Par contre, l'administration communale n'a pas encore pu prendre connaissance des motivations reprises dans le refus de permis. *"Quand elle l'aura fait, une stratégie sera définie"*, selon la porte-parole du collège. Dans la rue du Longtry, l'école des Haies compte deux implantations qui accueilleraient, l'an dernier, 266 enfants.

D.A.